

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE308

présenté par
M. Dufau, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT

Supprimer les alinéas 116 à 119.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.